

LRPS-2021-9170959

TERMES DE REFERENCE :

***Élaboration d'outils d'opérationnalisation du dispositif d'intégration
éducative des enfants en situation de migration***

Lieu de la mission :	National en impliquant 5 régions : l'Oriental, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kenitra et Souss-Massa
Type de la mission :	Élaboration d'outils d'opérationnalisation du dispositif d'intégration éducative des enfants en situation de migration dans les écoles marocaines
Date de l'intervention :	Novembre 2021-Janvier 2022(40 jours / homme)
Cadre de la mission :	Plan d'action avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'UNICEF
Commanditaires de la mission :	MENFPESRS & UNICEF Maroc
Date de début de la mission	Novembre 2021
Date limite pour les propositions	11 Novembre 2021 à midi (GMT+1)
Financement mission :	UNICEF Maroc

1. Contexte et justificatif de la mission :

La migration des enfants voulant échapper aux conflits, à la violence ou à la pauvreté dans leur pays d'origine, n'est pas un phénomène nouveau au niveau mondial, c'est un phénomène qui est devenu plus important et plus visible au cours des dernières années et se présente sous différentes formes à travers le monde. En général, vu leur statut à la fois en situation de migration réguliers, irréguliers et de mineurs non accompagnés, les enfants en situation de migration courent des risques élevés d'exploitation, de discrimination, de traite et de violence. Ils vivent souvent dans des conditions de précarité, avec un accès limité aux services de base notamment l'éducation.

Au Maroc, ce phénomène a commencé à prendre de l'ampleur depuis les années 2000, ainsi et de par sa position géographique, le Maroc est considéré comme un pays de transit mais il tend à devenir un pays de destination et d'installation pour de nombreux en situation de migration en provenance d'Afrique Subsaharienne et du Moyen Orient.

L'analyse de la situation des enfants au Maroc publiée par l'UNICEF en 2015, révèle que « bien que la réalité de la migration soit indéniable, elle apparaît cependant difficile à chiffrer eu égard au fait que ces enfants utilisent des voies officieuses et évitent très souvent le contact avec les autorités au cours de leur périple migratoire ». Selon une estimation du Ministère de l'Intérieur (2016), 23.096 en situation de migration ont été régularisés grâce à la première campagne de régularisation et 18.000 demandes de permis de séjour régulier ont été soumises dans le cadre de la deuxième campagne de régularisation. Environ 25.000 à 40.000 en situation de migration irréguliers sont présents à l'intérieur des frontières nationales du Maroc, dont 10 % sont âgés de moins de 18 ans.

Le Maroc, dans le cadre de sa politique migratoire a réalisé des avancées en matière de révision de son cadre légal et législatif afin de garantir aux enfants en situation de migration le droit à la régularisation de leur situation, il a mis en place une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA). La SNIA a été élaborée selon les principes directeurs suivants : Approche Humaniste- Approche globale- Respect des Droits de l'Homme- Conformité au droit international- Coopération Multilatérale renouée- Responsabilité partagée.

En ce qui concerne l'éducation, le Ministère de l'Education Nationale a revu le cadre réglementaire afin de permettre aux enfants et jeunes en situation de migration d'accéder à l'éducation, il a ainsi émis une note permettant d'encourager l'inscription dans le système éducatif marocain, établissements formels et non formels, et l'incitation à l'intégration et la rétention de ces enfants. La loi-cadre 51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, a reconnu la spécificité de ces enfants en tant qu'enfants en situation particulières.

En effet, il est à noter que l'éducation est considérée comme le premier axe d'intervention de la SNIA pour garantir la réussite du processus de l'intégration des immigrés et réfugiés résidant au Maroc, c'est pour cette raison que le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration travaille en commun avec le Ministère de l'Education Nationale dans un cadre partenarial sur le volet intégration éducative des migrants, dans le formel, à travers les établissements scolaires publiques et privés, et dans le non formel, en partenariat avec le tissu associatif. Le Ministère de l'Education Nationale a développé un guide destiné aux acteurs promouvant l'intégration éducative des enfants en situation de migration.

Malgré ces avancées majeures sur le plan juridique et législatif, on constate encore aujourd'hui des goulots d'étranglement qui rendent l'intégration des enfants et adolescents en situation de migration à l'école marocaine et, la transition vers la vie active difficile.

En effet, de nombreux obstacles entravant la bonne marche de la scolarisation de ces enfants, notamment une faible sensibilisation des acteurs de l'école, des enfants et des parents sur le droit de l'éducation, l'insuffisance de renforcement des capacités des enseignants pour adapter leurs méthodes pédagogiques, l'absence de programme spécifique pour l'adaptation aux langues d'enseignement et l'interculturalité.

L'UNICEF de par sa mission au niveau global et dans le cadre de son partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, à travers la Direction de l'Education Non Formelle, lance un appel d'offre pour une assistance technique en vue d'élaborer des outils de mise en œuvre du dispositif d'intégration éducative des enfants en situation de migration.

2. Objectifs et Résultats attendus de la mission

Soutenir l'intégration éducative des enfants en situation de migration dans le système éducatif marocain formel et non formel

2.1. Objectif général :

Rehausser la qualité de l'intégration éducative des enfants issus de la migration.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Identifier les outils à développer à partir d'une analyse de situation réalisée à partir du guide d'intégration éducative des migrants, des documents existants et des concertations avec les acteurs au niveau national et local ;
- Développer et valider ces outils opérationnalisant le dispositif, au profit des acteurs terrain (DP, écoles, parents et associations E2C).
- Elaborer un module et un plan de formation des acteurs au niveau local à l'utilisation des outils.

2.3. Résultats attendus :

La présente mission permettra d'appuyer la Direction de l'Education Non Formelle dans le cadre du programme de coopération avec l'UNICEF pour développer et disséminer des outils en complément du guide d'intégration des enfants en situation de migration.

Il est ainsi demandé à travers cette mission de :

- 1) Réaliser une analyse des besoins en outils nécessaires pour alimenter le dispositif d'intégration des enfants en situation de migration ;
- 2) Produire les outils identifiés ;
- 3) Elaborer un module et un plan de formation des personnes-ressources pour former les acteurs de terrain à l'utilisation des outils

3. Caractéristiques générales

Sous la supervision d'un comité technique composé de UNICEF, de la Direction de l'Education Non Formelle et des personnes ressources (des directions métiers), le consultant/ la consultante devra proposer une méthodologie de type croisée (analyse de documents et concertation avec les acteurs locaux), avec une forte dimension participative, permettant une appropriation des résultats par les différents acteurs et parties prenantes de l'éducation des enfants et jeunes en situation de migration.

3.1. Principales étapes de la mission

A titre indicatif, les étapes suivantes sont proposées pour guider le consultant (e) dans sa méthodologie et la construction de son chronogramme de travail :

1) Cadrage

Réunion/ entretiens avec les représentants de la Direction de l'Education Non Formelle, des AREF ciblées (Oriental, Tanger-Tétouan-A Al-Hoceima, Souss-Massa et Rabat-Salé-Kenitra).

2) Analyse des besoins et identification des outils

Recueil, étude/analyse des documents disponibles au niveau de la Direction de l'Education Non Formelle, du Département de Migration, de l'Unicef et dans les AREF ciblées ainsi que toute personne ressource identifiée.

L'analyse terrain passera par des ateliers ou des entretiens individuels ou des focus groupes (en présentiel ou à distance) pour la collecte des informations.

3) Développement des outils

- Le/la consultant(e) ou équipe des consultants se doit d'être une force de proposition en termes de d'outils d'intégration pédagogique ou lié à l'intégration dans la vie scolaire, qu'il doit enrichir et valider en concertation avec les acteurs.
- L'implication des acteurs terrain à des moments clés est fortement importante pour assurer une appropriation des outils développés (inspecteurs pédagogiques, enseignants, directeurs d'établissements, animateurs et superviseurs de l'E2C, points focaux migration, parents, ...)

4) Formation

- La formation doit toucher une vingtaine de personnes ressources capables d'assurer une dissémination au niveau régional et national (points focaux migration dans les Directions provinciales ; échantillon de directeurs et enseignants du formel, animateurs ou superviseurs des ONG E2C).
- Cette formation se déroulera à distance sous forme de 3 webinaires, chacun portant sur une catégorie des outils développés (guide d'accueil ; initiation linguistique ; interculturalité).

5) Processus de validation

- Réunions de suivi périodique avec le comité de pilotage constitué de la Direction de l'Education Non Formelle, des directions centrales du MEN concernées, les représentants des académies ciblées, direction des affaires de la migration, le Réseau des associations E2C Maroc et l'Unicef ;
- Réunion de validation finale des livrables ;

6) Finalisation

- Rédaction du rapport final de la mission et envoi à UNICEF et à la Direction de l'Education Non Formelle.
- Séminaire de partage des résultats : préparation d'une présentation des résultats lors d'une réunion globale, avec la possibilité de participation des partenaires externes.

Ces différentes phases seront à préciser dans la proposition technique du consultant (e).

Merci de noter que les ateliers identifiés seront organisés par UNICEF et a DENF, en coordination avec le cabinet, et les AREF concernées le cas échéant.

Une planification claire à l'avance sera demandé pour pouvoir assurer un appui logistique.

4. Produits et livrables :

4.1. Livrables

- 1) Note méthodologique [10 pages max, en Français hors annexes] : reflétant la compréhension du consultant (e) des TdR et présentant en détail la méthodologie adoptée, la justification des choix méthodologiques, la composition de l'équipe de travail ; les sources secondaires de données ; les outils de collecte et d'analyses des données : questionnaires, guides d'entretien/focus groupe, l'approche préconisée pour le traitement et l'analyse de données, échéancier.**

2) Rapport de l'analyse des besoins et liste des outils à développer [30 pages max ; Français, résumé exécutif de 5 pages en Arabe, hors annexes] :

L'analyse doit présenter, entre autres, une compréhension du processus de consultation, la liste des outils et leur justificatif / impact potentiel sur l'intégration éducative. Pour chaque outil, identifier les acteurs concernés directement par sa mise en œuvre terrain et les besoins en termes de capacitation afin que ces acteurs implémentent les outils avec succès.

3) Le kit des outils développés, selon la liste ci-après :

- Un guide d'accueil et d'information des parents des enfants en situation de migration au profit des directeurs des établissements scolaires et des associations (Fiches sur les services fournis par l'établissement, organisation de l'accueil, démarches administratives d'inscription, ...)
- Un guide de l'élève Pair censé accompagner l'élève migrant dans l'intégration au sein de l'école (spécification des critères de sélection, démarche d'accompagnement, fichier de registre ; carte du Pair, ...)
- Un guide d'évaluation et diagnostique des pré-acquis pour le positionnement des enfants inscrits dans les établissements scolaires (Grille d'entretien individuel et tests de positionnement en langues, mathématiques et sciences conformément au programme scolaire Marocain) ;
- Un guide pédagogique d'initiation et de renforcement des langues d'apprentissage (Arabe et Français) sous forme de canevas de fiches pédagogiques et d'un échantillon d'activités d'apprentissage au profit des enseignants/animateurs ONG encadrant les enfants en situation de migration inscrits dans les établissements scolaires ;
- Un guide pédagogique comprenant un recueil d'activités pédagogiques d'interculturalité et les modes d'exploitation de ces activités.

N.B : Si des activités d'apprentissage (d'initiation linguistique ou d'interculturalité) nécessitent des supports iconiques (images...), le consultant doit insérer soit des supports proches à titre indicatif, ou en cas de difficulté d'avoir ces derniers, il doit rédiger un descriptif sommaire de ce support de sorte qu'un désigner peut ultérieurement l'exploiter pour concevoir ces supports.

Cette liste de produits peut être réajustée à la lumière de l'analyse des besoins et les propositions des intervenants.

4) Module et plan de la Formation des formateurs :

Le rapport doit comprendre :

- Module de formation sur l'intégration éducative des migrants au profit des cadres éducatifs, des enseignants et des animateurs et des superviseurs de l'E2C.
- Plan de formation des différentes sessions y compris le déroulement des formations.

5) Le rapport global doit présenter tous les livrables/produits en un dispositif homogène :

1. Résumé exécutif [5-10% de la taille du rapport ; Arabe et Français]
2. Introduction : justificatif et objectif de la mission- synthèse de la méthodologie adoptée
3. Une synthèse de l'analyse des besoins ;
4. Une présentation du module de formation et plan de formation :
5. Conclusion
6. Recommandations
7. Annexes

Sauf disposition différente lors des rencontres avec le comité technique, tous les livrables doivent être en versions papier et électronique :

- **En langue française s'il s'agit des rapports, du résumé exécutif et de la présentation ppt de restitution;**
- **En langue arabe s'il s'agit des outils développés, du résumé exécutif et de la présentation ppt de restitution.**

Le dossier de candidature doit inclure les propositions d'ateliers et les aspects logistiques au niveau de l'offre technique et les prendre en considération dans l'offre financière.

4.2. Durée et délais prévisionnel de la consultation

La consultation est prévue de se dérouler sur une durée de 40 jours/ hommes répartie sur une période maximum de 5 mois à partir de la signature du contrat.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité de pilotage** selon le calendrier de facturation suivant :

Activités et livrables	Délais prévisionnels	J.H
LOT Livrables 1 Note méthodologique et échancier de la mission	Une semaine après la réunion de démarrage de la mission	04
LOT Livrables 2 : Rapport d'analyse des besoins	Deux semaines après la validation de la note méthodologique	06
LOT Livrable 3 : Le kit des produits attendus développés dans la mission	Un mois après la validation du rapport de l'analyse des besoins	18
LOT Livrables 4 : Module et plan de la Formation des formateurs	Deux semaines après la validation du Kit	08
LOT Livrables 5 : Rapport global de la mission	Une semaine après la présentation et validation finale	04
TOTAL		40 jours hommes

5. Profil du/des consultant(es)

- Une connaissance des questions liées à la migration, plus précisément la problématique de la scolarisation des enfants et jeunes en situation de migration ;
- Une expérience probante dans le développement d'outils pédagogiques à destination des acteurs de l'éducation ;
- Une connaissance des spécificités du système éducatif Marocain formel et non formel ;
- Maîtrise de l'arabe et du français.

5.1. Diplôme :

- Avoir un diplôme supérieur en sciences de l'éducation ou sciences sociales ou toute autre discipline en relation avec la thématique de l'étude.

5.2. Compétences fonctionnelles :

- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Capacité de collecte et d'analyse des besoins ;
- Esprit d'analyse et capacités de synthèse ;
- Forte capacité d'adaptation et de communication ;
- Capacité d'écoute active et d'animation de groupe de travail ;
- Capacité rédactionnelle en arabe et en français (l'ensemble des livrables doivent être remis en français et en arabe).

5.3. Expérience :

- 05 ans d'expérience minimum dans le domaine lié aux prestations demandées ;
- Avoir une expérience pertinente dans la réalisation d'analyse des besoins et de focus groupe ;
- Compétence confirmée en formation d'acteurs éducatifs ;
- Expérience de travail avec les organismes internationaux serait un atout.

6. DOSSIER DE L'OFFRE

Les consultant(es) / bureaux d'études sont invités à fournir les documents suivants pour soumettre leur candidature :

6.1. Offre technique

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- Une synthèse de la compréhension des termes de référence ;
- Une présentation de la méthodologie proposée ;
- Une fiche descriptive de la structure juridique (pour les bureaux d'études)
- Les CV du consultant principal candidat à la présente mise en concurrence et les CV de son équipe,
- Le formulaire P11 du consultant principal dûment complété, y compris trois références (le Formulaire P11 est disponible en pièce jointe.
- Les références pertinentes des études similaires menées par les consultants/bureaux d'études (maximum 10 pages) ;
- Sur la base des présents TdR, Le/La consultant(e) / bureau d'études devra proposer un échéancier approximatif incluant une réunion de lancement/cadrage, ainsi qu'un atelier de restitution pour l'ensemble des parties-prenantes impliquées dans le projet.

6.2. Offre Financière :

Le/la consultant(e) / bureau d'études devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement etc.).

La prestation sera entamée après la signature du contrat entre Le/la consultant(e) / bureau d'études et l'UNICEF. La date de début est prévue à partir de la première semaine de Mai 2021 pour une durée de 40 jours/Homme, sur un maximum de 5 mois.

7. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

7.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Compréhension TdR et Méthodologie proposé (30points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition	10

Qualité de l'approche proposée / méthodologie et du plan de travail proposé	30
Profil du candidat / Capacité technique (70points)	
Pertinence du Profil et de l'expérience du cabinet/ consultant principal selon les qualifications requises	25
Pertinence du Profil et de l'expérience de l'équipe des consultants	35
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

7.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra **un score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

7.3. Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$St = 70\% \text{ de la note globale}$$

$$Sf = 30\% \text{ de la note globale.}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

8. Soumission et processus de sélection

Les soumissions doivent être envoyées exclusivement par courrier électronique (e-mail) l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org, qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions doivent être envoyées **au plus tard le 11 Novembre 2021 à midi (GMT+1)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **Elaboration d'outils d'intégration des enfants en situation de migration dans les écoles marocaines** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées. Toutes les propositions soumises par courrier électronique doivent être soumises sous forme de fichier PDF. La **proposition technique** et la **proposition financière** doivent être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée aux adresses email suivantes :

abenbrahim@unicef.org et bmoh@unicef.org